

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018
DELIBERATION N° 5

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE , Mmes BISAUTA, LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, M. ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC, TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme CANDILLIER ; Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par M. UGALDE (jusqu'à 18h13) ; M. SOROSTE par M. ETCHEGARAY ; M. NEYS par Mme DURRUTY ; Mme CASTEL par M. AGUERRE (jusqu'à 21h54) ; M. AGUERRE par Mme BISAUTA (à partir de 21h54) ; Mme LANGLOIS par M. POCQ (à partir de 20h35) ; M. SALDUCCI par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h01) ; Mme BRAU-BOIRIE par Mme LAUQUE ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. ESMIEU ; Mme TAIEB par M. MASSONDE (à partir de 19h30) ; M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI (à partir de 23h02) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET (jusqu'à 18h34) ; M. DAUBISSE par Mme MEYZENC ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h42).

Absentes :

Mme CASTEL (à partir de 21h54 pour le vote des délibérations 43 à 76) ; Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h42 pour le vote des délibérations 66 à 76).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Adhésion de la commune à l'association des utilisateurs de logiciels INFOR bibliothèques.

Dans le cadre de la refonte de son système d'information, la médiathèque de Bayonne a renouvelé en juin 2018 son logiciel métier ainsi que son portail internet pour adopter deux produits édités par la société INFOR.

Il est à noter que dans un souci d'harmonisation et de visibilité de l'ensemble des ressources documentaires proposées par les trois établissements documentaires de la ville (centre de

documentation du Muséum d'Histoire Naturelle, centre de documentation du Musée Bonnat-Helleu et Médiathèque), le Muséum et le Musée Bonnat-Helleu ont également adopté ces deux logiciels.

Au plan national, il existe depuis 1990 une association des utilisateurs des logiciels d'INFOR bibliothèques (AULIB) qui a pour objectifs :

- de promouvoir la coopération entre utilisateurs ;
- de participer à l'évolution des logiciels développés par INFOR bibliothèques ;
- d'être un moyen de communication commun entre les constructeurs, les pouvoirs publics, les organismes publics, parapublics ou privés, traitant des problèmes liés à l'utilisation des dits moyens informatiques.

Afin de pouvoir échanger avec d'autres utilisateurs des logiciels de la société INFOR et de disposer d'une source d'information indépendante de ce même éditeur, il apparaît souhaitable que la commune adhère à cette association.

Le montant de la cotisation annuelle est proportionnel au nombre de postes physiques pouvant se connecter aux logiciels d'INFOR et s'élève à 60 € pour une tranche de 21 à 50 terminaux.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver l'adhésion de la ville de Bayonne à l'association des utilisateurs de logiciels INFOR bibliothèques, et le versement de la cotisation afférente pour l'année 2019.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne